

La Croix-Rouge et les problèmes de l'environnement

par Irena Domanska

L'exposé qu'on va lire a été présenté lors du Conseil des Gouverneurs de la Ligue réuni à Mexico, en octobre 1971. Il représentait le point 21 de l'ordre du jour, et nous sommes heureux d'en donner connaissance à nos lecteurs, vu l'importance et l'actualité dans le monde d'aujourd'hui du problème de l'environnement auquel la Croix-Rouge, on le sait, voue aussi désormais, dans divers pays, une attention croissante. Actuellement, plusieurs Sociétés nationales élaborent des plans dans le dessein de protéger et d'améliorer le milieu. D'autres sont déjà intervenues activement tandis que certaines prêtent leur concours à des organisations qui s'occupent de cette question et mènent souvent leurs propres campagnes d'information.

On lira plus loin de larges extraits d'une autre communication, celle du professeur Maurice Marois, qui fut présentée également lors du récent Conseil des Gouverneurs et qui a trait au même problème considéré sous l'angle particulier de l'Institut de la Vie et de son œuvre de protection du milieu humain (Réd.)

La rapidité avec laquelle l'environnement naturel se dégrade en raison notamment de l'évolution technologique et de l'accroissement de la population dans les grandes cités urbaines devient pour les pouvoirs publics une source de grandes préoccupations. Si la disparition des zones naturelles, de la flore et de la faune incite depuis longtemps à prendre des mesures de protection de la na-

ture, l'évolution récente qui a des conséquences nuisibles à la fois pour toute la biosphère et pour l'homme lui-même exige que l'on mène des études sérieuses sur les causes de la dégradation de l'environnement, sur ses effets sur la santé de l'homme, sur les différentes mesures correctives à prendre, et sur les meilleures méthodes de la prévention des effets nocifs de l'environnement.

Longtemps le développement de l'industrie était la source principale de la richesse et du bien-être de la population ; il l'est d'ailleurs toujours, mais à condition qu'on se rende compte que l'on ne peut plus considérer le progrès technique comme le seul facteur de notre civilisation et que chaque fois que l'on choisit une nouvelle technologie on doit se demander quelle sera sa rentabilité non seulement économique, mais aussi sa rentabilité sociale à long terme.

Tous ces problèmes qui jusqu'à ces temps derniers entraient dans la catégorie de problèmes pouvant être résolus principalement par des mesures prises à l'échelle nationale ou même locale, revêtent de plus en plus une importance mondiale, car il y a des maux qui ne connaissent pas de frontières politiques tels que les pollutions propagées par l'atmosphère et par l'eau et qui menacent la biosphère. Il est donc justifié et opportun que les nombreuses organisations internationales et, en particulier, les Nations Unies et ses Agences spécialisées mettent ces problèmes à leur ordre du jour en étudiant leurs différents aspects et en cherchant à leur trouver une solution.

C'est ainsi que la Commission Economique des Nations Unies prépare une grande Conférence Mondiale sur les problèmes de l'environnement qui doit avoir lieu à Stockholm en 1972. Par ailleurs, un symposium sur les problèmes relatifs à l'environnement a été organisé par la Commission Economique pour l'Europe, à Prague au mois de mai 1971. Ce symposium où la Présidente du Comité Consultatif de la Santé et des Affaires sociales représentait la Ligue en qualité d'observateur a réuni des délégués de presque tous les pays d'Europe et des Etats-Unis et a contribué pour sa part aux préparatifs à la Conférence Mondiale à Stockholm.

Les débats du symposium ont porté sur les types de mesures à prendre, et sur les moyens économiques, sociaux et institutionnels que les gouvernements doivent, dans leur politique de l'environ-

nement, mettre en œuvre, parallèlement aux mesures visant à promouvoir la croissance économique.

Le symposium a essayé de définir les principaux types d'incidences sur l'environnement ainsi que les causes de perturbation de l'environnement. Les débats sur la politique de l'environnement ont souligné la nécessité d'une conception globale comprenant diverses initiatives et mesures allant de la protection, de la conservation et de la prévention au réaménagement, à l'amélioration et la mise en valeur intensive des nombreuses zones d'environnement, et à leur intégration dans les programmes de développement.

Le symposium a concentré son attention sur les problèmes auxquels donne lieu la proximité géographique des zones directement menacées telles que zones métropolitaines, bassins fluviaux, régions de tourisme, régions industrielles ou rurales situées souvent dans des pays contigus et qui rendent nécessaire une harmonisation internationale de l'action.

Pendant le symposium de Prague a étudié les problèmes d'environnement principalement sous l'angle technologique, économique et de planification. C'est là d'ailleurs un aspect d'importance capitale sans lequel on ne peut concevoir aucun progrès dans l'arrêt de la détérioration de l'environnement ni dans l'élaboration de la politique de prévention. Mais il y a aussi un autre aspect non moins important du problème qui devrait être étudié à la Conférence Mondiale à Stockholm, c'est celui de l'influence de l'environnement dégradé sur la santé physique et mentale de l'homme et les moyens de la prévention. Malgré l'amélioration du bien-être, de la civilisation, de l'hygiène et de la médecine, l'homme est soumis continuellement à l'action de différents facteurs fâcheux pour sa santé, consécutifs à la détérioration de l'environnement. Ces facteurs peuvent provoquer non seulement de graves modifications biologiques et structurales au niveau cellulaire mais ils peuvent agir également sur la régulation homéostatique de l'organisme. Dans certains cas, il y a production dans l'organisme de nouvelles substances toxiques.

On ne doit pas non plus ignorer qu'il existe des effets chroniques qui portent en eux un danger potentiel d'activité cancérogène, mutagène ou tératogène. Les populations des régions sujettes aux effets nocifs de la pollution du milieu sont exposées à ces maux

pendant nombre d'années, quelquefois pendant toute leur vie. Ces substances exercent leur action non seulement sur les adultes possédant une plus forte résistance, mais aussi sur les enfants en bas âge qui y sont particulièrement vulnérables et dont le mécanisme de défense et d'adaptation n'est pas encore suffisamment développé. Elles agissent également sur les personnes âgées et malades dont les réactions biologiques diffèrent de celles des individus bien portants.

Les pays très industrialisés doivent faire face actuellement à de graves problèmes en ce qui concerne la pollution de l'air sous la forme de fumées, de gaz, de vapeurs et de particules solides en suspension. La pollution de l'eau a une influence néfaste sur la santé de l'homme et sur son bien-être physique et mental. Les déchets solides, s'ils ne sont pas évacués de manière satisfaisante, constituent une menace pour la santé publique et contribuent à la pollution de l'air, de l'eau et du sol, favorisent la prolifération des mouches, des rongeurs et d'autres agents porteurs de maladies. L'agriculture n'est pas loin d'égaliser l'industrie, en tant que génératrice de pollutions par l'emploi de pesticides et d'engrais chimiques, qui sont très vite entraînés hors du sol. Le bruit a des effets cumulatifs sur l'organisme et engendre ce qu'on appelle l'agression dont l'élément le mieux mesurable est le « stress ». En outre, les sons de haute fréquence à la longue peuvent amener des modifications dans les fonctions cérébrales. Les sons de basse fréquence provoquent un engourdissement de l'activité réfectogène du système nerveux central. La concentration de l'industrie dans les grandes villes provoque un surpeuplement et l'entassement de la population dans les grands immeubles d'aspect fastidieusement identique, dans les moyens de transport que les foules de travailleurs empruntent au moins deux fois par jour pour aller au travail et retourner chez eux. D'où migrations alternées qui empêchent la constitution « de collectivités bien structurées ». L'homme devient de plus en plus un étranger dans la ville. Ce processus est encore plus marqué chez les travailleurs étrangers venant travailler pour un certain temps dans les pays industriels où l'on note un manque de main-d'œuvre.

Contraints de vivre à longueur d'année dans un milieu urbain surpeuplé, les citoyens aspirent à jouir d'agréments naturels. Le

progrès social, la motorisation facilitent l'accès à la campagne, mais le déferlement de la vague de touristes en quête d'espaces verts risque de détruire les sites naturels où l'on vient précisément pour se détendre.

* * *

Quel doit être le rôle de la Croix-Rouge face à des problèmes aussi importants qui ont leurs incidences sur tous les aspects de la vie de l'homme contemporain. On a déjà entamé la discussion sur ce sujet à la dernière session du Comité consultatif de la Santé et des Affaires sociales de la Ligue en septembre 1970 ; le Comité a décidé de faire une enquête auprès de toutes les Sociétés nationales pour pouvoir se rendre compte de leurs activités dans ce domaine. En 1971, au printemps, le Secrétaire général de la Ligue a organisé une consultation à laquelle ont pris part : la Présidente, un des Vice-Présidents, le Directeur du Bureau de la Santé et des Affaires sociales ainsi que ses collaborateurs. On a décidé de proposer au Comité du Président et des Vice-Présidents de la Ligue d'inscrire les problèmes de l'environnement à l'ordre du jour du Conseil des Gouverneurs pour souligner leur importance et la place qu'il leur revient dans nos activités humanitaires.

Certes, la Croix-Rouge en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics ne doit pas avoir l'ambition de se substituer à eux, elle ne doit pas non plus s'engager dans les directions qui entraîneraient des frais financiers, si elle ne dispose pas des moyens nécessaires pour ce genre d'entreprise. Par contre, elle doit comme toujours faire appel à ses volontaires, à leur dévouement et leur ardeur, à leur générosité et leur bonne volonté pour les faire participer à une action humanitaire sans précédent touchant des millions d'êtres humains jeunes et adultes, les générations actuelles et futures menacées par une lente dégénérescence physique et psychique, si l'environnement continue à être dégradé.

Et c'est dans ce sens que la Croix-Rouge doit fixer ses objectifs en fonction des possibilités de chaque Société et de la situation dans chaque pays respectif. Pour que ces activités aient une grande valeur sociale, pour qu'elles soient efficaces et donnent le maximum de satisfaction aux volontaires, elles doivent être coordonnées avec celles d'autres organisations bénévoles et avant tout avec

celles des autorités. Il serait souhaitable d'élaborer un plan d'action complexe à long terme englobant l'ensemble des problèmes relatifs à l'environnement dans un pays ou une région donnée, plan dans le cadre duquel chaque institution, chaque organisation participante saurait exactement ce qu'elle doit faire et de quoi elle est responsable.

Cela n'exclut pas que la Croix-Rouge pourrait, le cas échéant, par l'intermédiaire de ses Comités locaux, régionaux ou central exercer une sorte de pression sur les autorités pour leur faire adopter les mesures législatives ou autres qui lui paraîtraient nécessaires.

Cependant c'est par ses activités sanitaires et sociales dûment adaptées que la Croix-Rouge peut contribuer principalement à la sauvegarde de l'environnement et de la santé physique et psychique de l'homme. Elle peut y contribuer en participant par exemple aux grandes campagnes d'information du public sur l'état d'environnement d'une région ou localité donnée et sur la mise en œuvre des mesures qui s'imposent, ou encore en aidant les autorités sanitaires à diffuser et inculquer les principes d'hygiène personnelle, communale, du travail, alimentaire et autres qui doivent être rigoureusement observés pour éviter les effets nocifs de l'environnement. Source de tant de maux, le bruit, il est possible de le réduire en menant de vastes actions éducatives et explicatives sur ses effets nuisibles à l'homme aussi bien dans les lieux d'habitation que dans les lieux de travail, ou les lieux de loisirs ou de repos. Enfin la Croix-Rouge peut jouer un rôle primordial et bénéfique dans le domaine des rapports humains qui, en notre siècle, sont bien souvent la source de grandes tensions psychiques tellement nuisibles à la santé de l'homme. Descendre au niveau de l'individu, le tirer de l'isolement, des angoisses qui provoquent un milieu parfois hostile, rendre la joie de la vie aux handicapés physiques et psychiques, aux vieillards vivant seuls, les réadapter à la vie sociale, voilà ce que la Croix-Rouge pourrait faire et fait déjà dans certains pays par le travail de ses volontaires dévoués et bien instruits à ces fins.

Les activités de la Croix-Rouge concernant l'environnement doivent être tout particulièrement bien menées dans le milieu des jeunes avec le concours des pédagogues, des médecins, sociologues, psychologues aidés si possible par les jeunes volontaires Croix-

Rouge. Les jeunes sont beaucoup plus que les adultes sensibles physiquement et psychiquement à l'environnement détérioré. On peut présumer que les excès auxquels se livrent de nos jours une certaine partie de la jeunesse dans beaucoup de pays développés sont les résultats des effets nocifs de l'environnement dans le sens le plus large de ce terme.

Il n'est évidemment pas possible dans un court rapport d'exposer tous les problèmes ayant trait aux activités de la Croix-Rouge dans le domaine de l'environnement. Chaque Société, suivant les besoins de son pays et de sa population et suivant ses possibilités ne sortant pas des cadres de ses préoccupations traditionnelles, peut contribuer à la sauvegarde de l'environnement et du bien-être de l'homme et se voit ouvrir un champ d'activité susceptible d'apporter des effets humanitaires au moins égaux à ceux obtenus jusqu'à présent.

Dr Irena DOMANSKA

Présidente du Comité consultatif
de la Santé et des Affaires Sociales de la Ligue
Vice-Présidente de la Croix-Rouge polonaise